

ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

ÉVEIL – FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE  
ÉVEIL – INITIATION SCIENTIFIQUE

2<sup>e</sup> ANNÉE COMMUNE ET COMPLÉMENTAIRE

# Dossier de l'enseignant



MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
SERVICE GÉNÉRAL DU PILOTAGE DU SYSTÈME ÉDUCATIF





## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Présentation générale</b>	<b>3</b>
1.1	Objectif des évaluations externes non certificatives	3
1.1.1	La passation de l'évaluation	3
1.1.2	L'analyse de la grille d'encodage des résultats	3
1.1.3	La mise en lien des résultats avec ceux de l'échantillon	3
1.1.4	La proposition de pistes didactiques	3
1.2	Conception des épreuves	6
1.3	Participation à l'épreuve	7
1.4	Échantillon	7
1.5	Les différentes épreuves d'évaluation issues du Service général du Pilotage du système éducatif.	8
1.5.1	Les épreuves conçues pour l'organisation des évaluations externes	8
1.5.2	Les épreuves proposées dans les outils d'évaluation	10
<b>2</b>	<b>Organisation de l'évaluation pour l'année scolaire 2009-2010</b>	<b>12</b>
2.1	Calendrier	12
2.2	Contenu de l'épreuve	13
2.2.1	L'intégration de compétences en formation historique et géographique à travers l'exploitation d'une thématique commune.	13
2.2.2	L'intégration de compétences en Initiation scientifique à travers l'exploitation de deux thématiques.	14
2.3	Mise en lien de l'épreuve avec les Socles de compétences	14
2.4	Agenda et consignes de passation	17
2.4.1	Agenda	17
2.4.2	Consignes de passation	18
2.5	Organisation des corrections	19
2.5.1	Guide de codage	20
2.5.2	Grilles d'encodage	26
2.6	Proposition de lecture et d'exploitation des résultats	27
<b>3</b>	<b>Contacts utiles</b>	<b>29</b>

Les documents de l'épreuve ont été préparés par les membres du groupe de travail chargé de la conception de l'évaluation externe en Eveil - Formation géographique et historique - Initiation scientifique en deuxième année de l'enseignement secondaire.

Philippe DELFOSSE, Inspecteur coordinateur de l'enseignement secondaire ;

Jean-Pol COUPAIN, Myriam DI STEFANO, Suzanne HENNUY, Inspecteurs du premier degré de l'enseignement secondaire ;

Valérie DENYS, Jacqueline JOUSTEN, Stéphanie PATTE, Enseignantes ;

Jean-François KERKHOF, Dominique OBLINGER, Chargés de mission au Service général du Pilotage du système éducatif.

Avec la collaboration scientifique de Françoise CREPIN, Chercheuse à l'Unité d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg et d'Alessandro MARTEGANI, Professeur honoraire de la Faculté des sciences de l'UCL.

Merci à Sébastien DELATTRE, Iris VIENNE, Attachés et Anne WILMOT, Chargée de mission au SGPSE pour la coordination, la relecture et la présentation des documents.

Tous les documents, excepté les documents reproduits dans le portfolio, sont rédigés selon les règles de la nouvelle orthographe.



Ils sont imprimés sur un papier certifié FSC, label garantissant une gestion durable des forêts.

# **1 Présentation générale**

## **1.1 Objectif des évaluations externes non certificatives**

L'objectif des évaluations externes non certificatives est d'améliorer la qualité de notre enseignement. Pour atteindre cet objectif, le dispositif comporte plusieurs étapes et fait intervenir de nombreux acteurs.

### **1.1.1 La passation de l'évaluation**

Elle amorce toutes les autres étapes du projet. La passation de l'évaluation seule ne peut provoquer l'amélioration des apprentissages des élèves. Elle n'est qu'un point de départ à partir duquel les différents acteurs vont pouvoir se questionner pour améliorer l'apprentissage des élèves.

### **1.1.2 L'analyse de la grille d'encodage des résultats**

Après la correction et l'encodage des données dans la grille informatique, les équipes éducatives disposent des informations quantitatives concernant les acquis et les faiblesses de leurs élèves. Ces grilles permettent notamment de voir les items et les groupes d'items les moins bien réussis par les élèves, le score global et différents sous-scores de l'épreuve, les résultats par compétence.

Dans les grilles, chaque ligne correspond aux résultats d'un élève. Chaque colonne donne les résultats d'un item. Ainsi d'un simple coup d'œil, les lignes font apparaître les difficultés de chaque élève et les colonnes le degré de maîtrise de chaque item. On repère immédiatement d'une part dans quelles directions certains élèves auront besoin d'une remédiation individualisée et d'autre part, sur quels aspects devra porter une action générale pour l'ensemble des élèves. Quelques conseils pratiques relatifs à la lecture des grilles et de leurs exploitations sont développés aux pages 25 et 26. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques peuvent apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

### **1.1.3 La mise en lien des résultats avec ceux de l'échantillon**

Le Service général du Pilotage du système éducatif recolte les résultats d'un échantillon qui représente le niveau moyen des élèves de la Communauté française. Ces données permettent de rédiger le document « Résultats et commentaires » qui sera transmis en février ou mars dans les écoles.

Ce document permet aux équipes éducatives de comparer les résultats de leurs élèves à ceux de la Communauté française, mais également de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner les difficultés et les forces qui sont communes à l'ensemble des élèves et celles qui sont spécifiques à leur école ou leur classe en particulier. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques peuvent apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

### **1.1.4 La proposition de pistes didactiques**

Les pistes didactiques envisagent des propositions concrètes qui visent à améliorer la maîtrise des compétences les plus problématiques pour l'ensemble des élèves. Ces propositions didactiques sont basées sur les constats qui figurent dans le document « Résultats et commentaires ». Il appartient à chaque équipe éducative de poursuivre la réflexion entamée et de tirer parti des pistes proposées, selon les difficultés spécifiques relevées au sein de leur établissement. La modification des dates de passation permet l'envoi des pistes didactiques dans le courant de la même année scolaire.

## **EN RÉSUMÉ...**

Pour atteindre l'objectif visé par ces évaluations, toutes les informations correspondant à chacun des points développés ci-dessus nécessitent d'être articulées :

- le travail produit par chaque élève dans le carnet,
- les résultats obtenus pour l'ensemble des items ciblant une même compétence par élève et pour la classe,
- la mise en lien des résultats de la classe et de l'établissement avec ceux de la Communauté française,
- l'exploitation des pistes didactiques proposées, en fonction des difficultés relevées au sein de l'établissement.

Concrètement, pour assurer le suivi conduit par l'équipe pédagogique de chaque établissement scolaire, les chefs d'établissements et les enseignants pourront s'appuyer sur différentes ressources :

- des propositions de lecture et d'interprétation des grilles encodées ainsi que des suggestions d'exploitation selon les résultats obtenus par les élèves déjà insérées dans le présent document ;
- le soutien des inspecteurs et des conseillers pédagogiques des réseaux pour analyser les résultats et organiser le suivi dans les classes ;
- des « Pistes didactiques » destinées aux enseignants, élaborées en fonction des résultats des élèves de l'échantillon représentatif et envoyées dans les écoles dans le courant de l'année scolaire en cours.

Les évaluations externes non certificatives sont organisées en fonction du décret du 2 juin 2006, modifié en avril 2009.

La planification des épreuves externes non certificatives est établie comme suit :

5 <sup>e</sup> secondaire				Lecture	
4 <sup>e</sup> secondaire			Sciences		Math.
3 <sup>e</sup> secondaire					
2 <sup>e</sup> secondaire	Lecture- prod. d'écrits	Math.	Eveil	Lecture- prod. d'écrits	Langues Math.
1 <sup>re</sup> secondaire					
6 <sup>e</sup> primaire				Langues	
5 <sup>e</sup> primaire	Lecture- prod. d'écrits	Math.	Eveil	Lecture- prod. d'écrits	Math.
4 <sup>e</sup> primaire					
3 <sup>e</sup> primaire					
2 <sup>e</sup> primaire	Lecture- prod. d'écrits	Math.	Eveil	Lecture- prod. d'écrits	Math.
	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012

## 1.2 Conception des épreuves

Des membres de l'inspection, des enseignants, des chercheurs universitaires et des membres du Service général du Pilotage du système éducatif composent les groupes de travail chargés de la conception des épreuves.

La construction d'une épreuve d'évaluation à large échelle doit répondre à une série de conditions techniques permettant de renvoyer aux établissements scolaires des informations fiables et précises. Plusieurs questions doivent viser une même compétence. Elles sont conçues de sorte que les réponses des élèves puissent être codées de manière précise, univoque et standardisée. De plus, le questionnaire doit permettre que les durées de passation et de correction soient maintenues dans des limites acceptables.

**Dès lors, chaque groupe de travail doit opérer un choix dans les compétences à évaluer en tenant compte des contraintes liées à la construction, à la passation et à la correction.**

Les groupes de travail ont rencontré des difficultés spécifiques liées aux disciplines ciblées. En effet, les formulations des Socles de compétences ne déterminent pas explicitement les savoirs et savoir-faire que les élèves devraient maîtriser au moment de la passation. Le champ des sollicitations possibles est très vaste et délicat à cerner.

Chaque niveau d'étude concerné par ces évaluations externes rencontre des exigences particulières.

En 2<sup>e</sup> primaire, le groupe a estimé que les enseignants devraient lire à haute voix les consignes aux élèves.

En 5<sup>e</sup> primaire et en 2<sup>e</sup> secondaire, les groupes de travail ont jugé opportun de concevoir un portfolio comme support à l'évaluation de certains savoir-faire ciblés dans les items du carnet de l'élève. Celui-ci procure des informations utiles à travers toutes sortes de documents reproduits et accompagnés de textes écrits d'une longueur voulue minimale mais suffisante.

Une évaluation en sciences destinée aux élèves de 4<sup>e</sup> année secondaire était également prévue. Malheureusement, la construction de cette épreuve n'a pu être menée à bien étant donné, notamment, la disparité des programmes et des grilles horaires en sciences.



### 1.3 Participation à l'épreuve

L'organisation générale de ces évaluations externes implique un grand nombre d'intervenants.

Les élèves des années ciblées participent tous au cours de la même semaine aux évaluations non certificatives.

Les directeurs d'établissement scolaire veillent au respect des consignes et modalités de passation ainsi qu'à l'exploitation des résultats.

Les enseignants assurent la passation dans leur classe. Ils participent au travail collectif de correction. Ils recevront les résultats de l'évaluation obtenus par les élèves de l'échantillon et un recueil de pistes didactiques.

Dans l'enseignement primaire, les inspecteurs de l'enseignement informent les chefs d'établissement avant la passation, organisent les corrections, veillent au respect des modalités de correction et apportent leur appui à l'exploitation des résultats.

Dans l'enseignement secondaire, ils apportent leur appui à l'exploitation des résultats.

Les conseillers pédagogiques collaborent à l'exploitation des résultats.

Les parents ont accès aux résultats de leur enfant.

La Commission de Pilotage adresse au Gouvernement un avis reprenant les recommandations susceptibles d'améliorer les résultats.

Le Service général du Pilotage du système éducatif coordonne l'ensemble des opérations et veille à leur bonne organisation.

### 1.4 Échantillon

Pour chaque année d'étude, un échantillon représentatif de 2500 à 3000 élèves est constitué par les chercheurs qui analysent ensuite les résultats obtenus par les élèves qui le composent.

Il n'est pas nécessaire d'analyser les résultats de tous les élèves pour déterminer le niveau de compétence de la population visée. Les résultats d'un échantillon représentatif peuvent en effet être considérés comme équivalents à ceux que l'on aurait pu obtenir en prenant en compte les résultats de tous les élèves.

Dans l'enseignement fondamental, les écoles incluses dans l'échantillon en sont informées le jour de la correction.

Dans l'enseignement secondaire, le Service général du pilotage du système éducatif informe les directions des établissements dont une ou plusieurs classes appartiennent à l'échantillon après la passation par courrier postal.



Les enseignants et les élèves des classes de l'échantillon sont invités à compléter un questionnaire dont les réponses permettent d'affiner l'analyse des résultats des élèves. Néanmoins, pour un enseignant, avoir une classe dans l'échantillon n'a aucune autre incidence, ni aucune retombée particulière.

**Afin d'en respecter la confidentialité, tous les résultats obtenus par les élèves appartenant à l'échantillon ainsi que les informations recueillies par les questionnaires de contexte sont rendus anonymes par le Service général du Pilotage du système éducatif avant d'être traités.**

## 1.5 Les différentes épreuves d'évaluation issues du Service général du Pilotage du système éducatif.

### 1.5.1 Les épreuves conçues pour l'organisation des évaluations externes

Différentes épreuves d'évaluation sont conçues au sein du Service général du Pilotage du système éducatif et diffusées dans les écoles. Elles sont parfois perçues comme contradictoires. Elaborées en fonction d'objectifs différents, il convient de les considérer distinctement en tenant compte de leur statut respectif.


Evaluation externe obligatoire selon le décret du 2 juin 2006			
	Objectif	Conception	Organisation
<p>Non certificative</p> 	<p>Évaluer les acquis des élèves par rapport aux compétences attendues pour identifier les lacunes et mettre en place des actions en vue d'améliorer les apprentissages des élèves.</p> <p>Elles n'ont pas d'incidence sur le parcours scolaire individuel des élèves.</p>	<p>Groupes de travail composés essentiellement d'inspecteurs, d'enseignants et depuis 2009, de conseillers pédagogiques.</p>	<p>Passation <b>obligatoire</b> pour tous les élèves des classes concernées.</p> <p>Dates fixées identiques pour tous.</p> <p>Modalités de correction à respecter.</p>
<p>Certificative</p> <p>CEB</p> 	<p>Évaluer la maîtrise des compétences attendues en fin de 2<sup>e</sup> étape en vue de l'octroi du Certificat d'Études de Base.</p> <p>Ces évaluations ont une incidence sur le parcours scolaire individuel des élèves : la réussite entraîne l'octroi du Certificat d'Études de Base.</p>		

Ces deux catégories d'évaluations externes ont des statuts distincts :

- l'évaluation non certificative est un dispositif qui a pour but d'améliorer les apprentissages des élèves. Elle fournit immédiatement à chaque enseignant, via la grille d'encodage informatisée, des informations utiles quant aux acquis et faiblesses des élèves dans les domaines évalués. Le Service général du Pilotage récolte les résultats d'un échantillon représentatif d'élèves. L'analyse de ces résultats aboutit à des pistes didactiques distribuées aux enseignants. Celles-ci contiennent un ensemble de propositions concrètes susceptibles d'améliorer les apprentissages des élèves là où des difficultés ont été constatées. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques apportent leur appui aux équipes éducatives pour ce faire.
- l'évaluation certificative sanctionne les apprentissages des élèves. En cas de réussite, l'élève reçoit automatiquement son certificat d'études de base (CEB). Si les résultats n'atteignent pas le pourcentage requis, un jury interne à l'école peut néanmoins décider de l'octroi du certificat en fonction du dossier scolaire de l'élève pendant les deux dernières années de la deuxième étape.

Les modifications apportées à ce décret en avril 2009 prévoient aussi une évaluation certificative commune au terme de la troisième étape du continuum pédagogique et une évaluation certificative au terme de l'enseignement secondaire intitulé « test d'enseignement supérieur secondaire. » Elles seront organisées à titre expérimental dans quelques classes en 2009 - 2010 et seront proposées dans les écoles en 2010 - 2011.

## 1.5.2 Les épreuves proposées dans les outils d'évaluation

<b>Outils d'évaluation proposés à titre indicatif selon le décret Missions du 27 juillet 1997</b>			
	Objectif	Conception	Organisation / Mise en œuvre
relatifs aux Socles de compétences 	Outiller les enseignants pour l'évaluation des compétences de leurs élèves	Groupes de travail de la Commission des outils « Socles »	Mise à la disposition des enseignants qui peuvent les utiliser ou s'en inspirer pour évaluer les compétences acquises par leurs élèves
relatifs aux compétences terminales et savoirs requis par discipline		Groupes de travail de la Commission des outils « Humanités générales et technologiques »	Les inspecteurs peuvent vérifier si le niveau des épreuves utilisées par les enseignants correspond au niveau de celles qui sont proposées dans les outils d'évaluation.
relatifs aux compétences des profils de formation et de qualification		Groupes de travail de la Commission des outils « Humanités professionnelles et techniques »	

Les outils d'évaluation sont conçus selon des modèles différents en fonction du niveau d'études ciblé.

**Les outils relatifs aux Socles de compétences** sont construits respectivement selon un modèle en trois phases pour le fondamental et en deux parties pour le premier degré du secondaire.

Ceux-ci proposent aux élèves, dans un premier temps une tâche complexe à résoudre, assortie ensuite d'une série de questions qui permettent de mesurer la maîtrise des différents éléments nécessaires à l'accomplissement de la tâche, mais considérés de manière isolée.

Ces outils visent à établir un diagnostic précis relatif au travail produit par l'élève.

Les outils relatifs aux compétences terminales et savoirs requis par discipline sont construits selon des familles de tâches dégagées au sein des référentiels et présentent une tâche à résoudre. Les enseignants disposent d'une grille critériée pour la correction et peuvent distinguer de manière organisée les éléments maîtrisés ou non par l'élève.

Les outils conçus pour les humanités professionnelles et techniques relatifs aux profils de formation sont construits au départ d'ensembles articulés de compétences, qui correspondent chacun à une famille de situations professionnellement significatives. Ils offrent aux enseignants une grille critériée permettant de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences du profil de formation concerné à l'issue du 3<sup>e</sup> degré.

## **2 Organisation de l'évaluation pour l'année scolaire 2009-2010**

### **2.1 Calendrier**

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Avec quoi ?
Du 23 au 27 novembre 2009	La passation : 3 séances de 50 minutes	Tous les élèves de 2 <sup>e</sup> Primaire 5 <sup>e</sup> Primaire 2 <sup>e</sup> Secondaire	Le dossier de l'enseignant et le carnet de l'élève
Entre le lundi 30 novembre et le vendredi 4 décembre 2009	La correction au sein de l'école en collaboration avec le chef d'établissement	Les enseignants des classes concernées	Le carnet de l'élève, le dossier de l'enseignant : le guide de correction et les grilles d'encodage (+ support informatique)
A la convenance personnelle	La lecture et l'exploitation immédiate des résultats obtenus par les élèves de la classe, de l'école	Le chef d'établissement L'équipe éducative L'enseignant	Les grilles d'encodage complétées et le dossier de l'enseignant
Février 2010	La comparaison des résultats : ma classe, mon école et l'échantillon	Le chef d'établissement et l'équipe éducative	Le document « Résultats et commentaires » et les grilles d'encodage complétées
Mai 2010	Exploitation des pistes didactiques	L'enseignant L'équipe éducative L'inspecteur Les conseillers pédagogiques	Le document « Pistes didactiques »

## 2.2 Contenu de l'épreuve

Dans le contexte d'une évaluation externe à visée diagnostique, non certificative et en raison du temps consacré à la passation de l'épreuve soit 3 périodes de 50 minutes en 2<sup>e</sup> commune et 2<sup>e</sup> complémentaire, il est inconcevable d'évaluer de façon exhaustive l'ensemble des compétences à mettre en œuvre dans les activités d'éveil en Initiation scientifique et en Formation historique et géographique tel que défini dans les Socles. Les concepteurs de l'épreuve ont dû effectuer un certain nombre de choix portant notamment sur la sélection des compétences à évaluer, sur les contenus qu'elles mobilisent et sur la nature des situations dans lesquelles elles s'exercent.

L'épreuve est conçue en trois parties. Les deux premières visent les domaines de la Formation historique et géographique. La troisième partie porte sur l'Initiation scientifique.

Domaines	Nombre d'items
Éveil – Formation historique	38
Éveil – Formation géographique	42
Éveil – Initiation scientifique	30

### 2.2.1 L'intégration de compétences en formation historique et géographique à travers l'exploitation d'une thématique commune.

Les domaines de la formation historique et géographique sont articulés autour d'une thématique afin de donner davantage de sens aux compétences sollicitées. L'élève sera ainsi invité à découvrir et à analyser les transformations des paysages de nos régions au travers de documents.

Dans un premier temps, l'élève s'approprié les documents du portfolio. La mise en œuvre des démarches et des compétences visées tout au long du questionnaire devrait faciliter la production par l'élève d'une réponse à la problématique de départ.

Par ailleurs, les élèves auront à mobiliser savoirs et savoir-faire tantôt dans des situations décontextualisées (par exemple, connaître les périodes conventionnelles de l'histoire dont les repères sont donnés sur la ligne du temps), tantôt dans des situations nécessitant l'analyse des documents (par exemple, situer les documents sur la ligne du temps).

L'observation et l'analyse de divers documents propres aux domaines historique et géographique constituent donc un axe central de ces deux parties de l'épreuve. L'élève n'en devra pas moins solliciter des savoirs disciplinaires, principalement pour répondre aux items 1 à 11 en histoire et aux items 39 à 49 en géographie.

## 2.2.2 L'intégration de compétences en Initiation scientifique à travers l'exploitation de deux thématiques.

La troisième partie de l'épreuve concerne l'Initiation scientifique. Pour chacun des deux thèmes abordés, l'élève est placé face à une problématique. Conformément aux principales étapes conventionnelles de la démarche scientifique, l'élève est invité à formuler d'emblée une hypothèse. Cette question n'est toutefois pas prise en compte dans les résultats. En effet, toute hypothèse, toute tentative d'explication peut être considérée comme recevable. Le groupe a proposé cet item car il constitue une base importante à développer dans les séquences d'enseignement/apprentissage. L'enseignant pourra ainsi examiner la pertinence des hypothèses des élèves. Celles-ci pourront être considérées comme point de départ de pistes de recherches à mener.

Pour que les démarches de l'élève débouchent sur des réponses et des constats scientifiquement pertinents, il devra faire preuve de sa capacité à articuler savoirs et savoir-faire. Par exemple, l'élève devra opérer un classement selon un critère scientifique et nommer les catégories d'être vivants ainsi créées.

L'épreuve est construite de manière à ce que l'élève investigue les pistes de recherche qui lui sont proposées de façon à dégager une solution par le repérage, la mise en relation et l'interprétation d'informations issues de différents supports (graphiques, rapports d'observations, croquis).

## 2.3 Mise en lien de l'épreuve avec les Socles de compétences

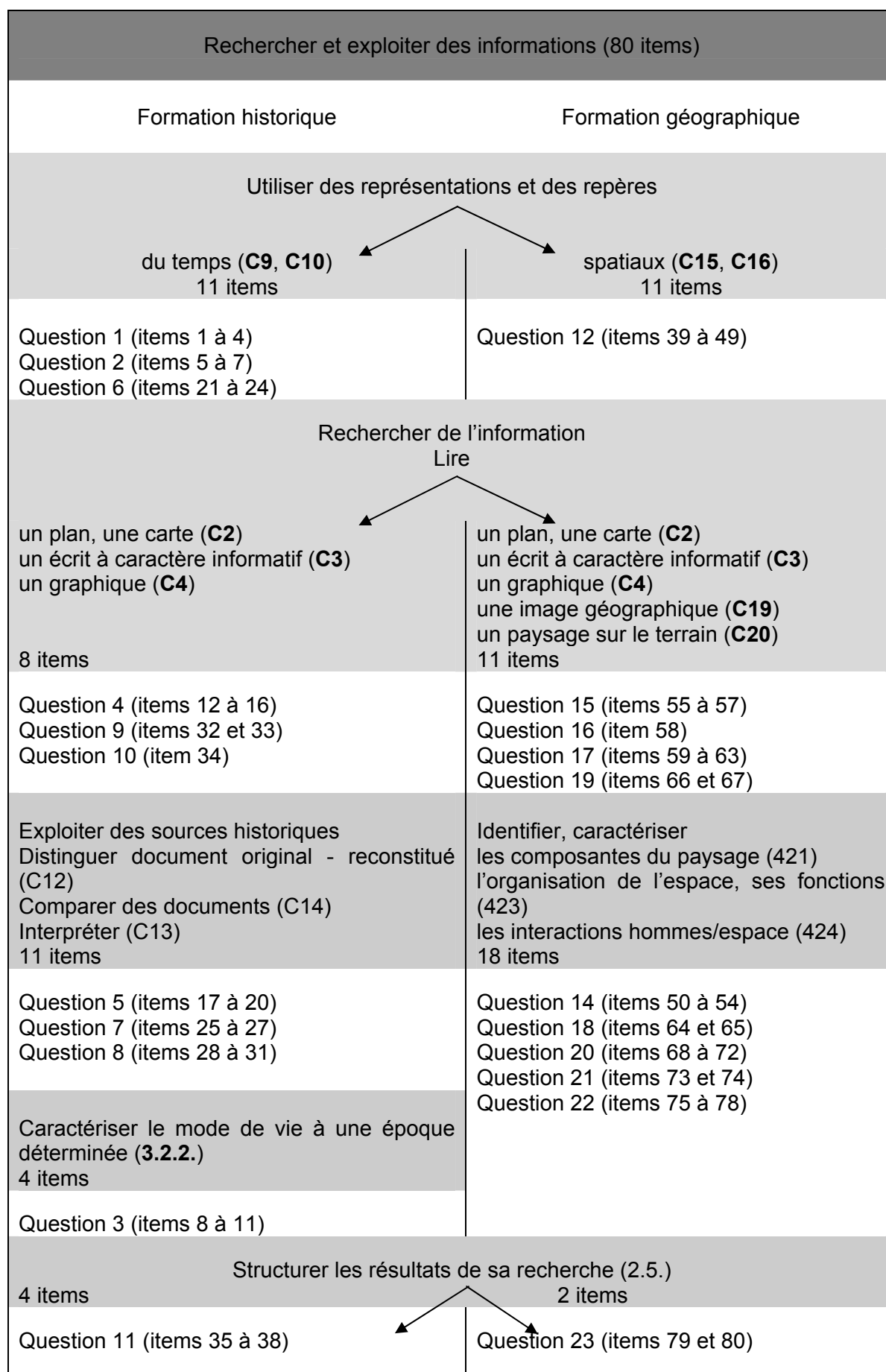
Les questions de l'épreuve se rapportent à des compétences répertoriées dans les Socles en fin de 3<sup>e</sup> étape. Il s'agit donc de compétences en construction au moment de l'évaluation, qui seront à certifier au terme de la 2<sup>e</sup> année secondaire.

Les compétences évaluées et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Certaines compétences, déjà répertoriées en fin de 2<sup>e</sup> étape (par exemple en formation géographique : régions, Escaut, Meuse, Sambre, rural, urbain, industriel, principales villes, ...), sont à entretenir.



L'appariement des items et des Socles de compétences est présenté ci-dessous.  
**En Éveil – Formation historique et géographique**



## En Éveil – Initiation scientifique

Résoudre une situation par la mise en œuvre d'une démarche scientifique (30 items)

### Appréhender une réalité complexe

Dans le cadre d'une énigme, agencer les indices en vue de formuler au moins une question, une supposition ou une hypothèse (**C3**)

Question 24 et 29 (non codées)

### Investiguer des pistes de recherche

Repérer et noter correctement une information issue d'un graphique (**C10**)

Repérer et noter correctement une information issue d'un schéma, d'un croquis, d'une photo ou d'un document audiovisuel (**C11**)

16 items

Question 28 (items 92 à 94)

Question 31 (items 100 à 104)

Question 25 (items 81 à 83)

Question 30 (items 95 à 99)

### Structurer les résultats, les communiquer, les valider, les synthétiser

Comparer, trier des éléments en vue de les classer de manière scientifique (**C12**)

Mettre en évidence des relations entre deux variables (**C13**)

Réinvestir dans d'autres situations les connaissances acquises (**C17**)

14 items

Question 26 (items 85 et 86)

Question 27 (items 87 à 91)

Question 32 (items 105 à 109)

Question 25 (item 84)

Question 33 (item 110)

## **2.4 Agenda et consignes de passation**

### 2.4.1 Agenda

La passation des épreuves se déroulent en trois séances réparties au cours de la semaine du 23 au 27 novembre 2009.

Il convient de prévoir trois périodes de 50 minutes chacune. Cette durée est estimée sur la base de tests préliminaires.

Les domaines historique et géographique sont articulés autour d'une même problématique, ce qui impose de respecter l'ordre de passation : formation historique d'abord, formation géographique ensuite. La passation de la partie consacrée à l'initiation scientifique peut être organisée avant ou après les deux autres selon l'organisation spécifique de l'établissement.

Les enseignants reprennent les carnets de tests et les portfolios au terme de chaque séance.

Le questionnaire de contexte sera complété, après la passation de l'épreuve, uniquement par les élèves des classes de l'échantillon. Il vise à appréhender l'impact de certaines variables (telles que le sexe, le fait d'avoir été maintenu en année complémentaire ...) sur les résultats de l'épreuve.

## 2.4.2 Consignes de passation

Il est conseillé à l'enseignant de lire l'intégralité de l'épreuve avant la passation. Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation.

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est nécessaire que la passation se déroule dans les mêmes conditions dans toutes les classes.

Les consignes de passation visent également à garantir la comparabilité des informations recueillies par ces évaluations. La réussite d'une telle opération repose sur l'investissement et le sérieux de chacun des intervenants et la qualité des analyses qui seront réalisées en dépend.

- a. Quelques jours avant la passation, il est utile d'informer les élèves de l'organisation de l'évaluation externe et de les rassurer en leur communiquant les renseignements suivants :
  - tous les élèves de deuxième secondaire dans toutes les écoles de la Communauté française (environ 50 000 élèves) participent à ce test,
  - il est important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible,
  - ce test se déroulera pendant trois périodes de 50 minutes.
- b. Le premier jour de la passation, demander aux élèves de compléter le cadre de la couverture : nom, prénom, école, classe et numéro d'ordre.  
**Il est utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.**
- c. Le carnet de test a été conçu de façon à ce que chaque élève puisse travailler seul (e) et à son rythme. En principe, les élèves n'ont donc pas besoin d'explications supplémentaires.
- d. Informer les élèves que les séries de cases carrées qui se trouvent en marge des questions (à droite) seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent pas s'en préoccuper.
- e. Pendant la passation, si un élève demande des précisions, ne lui donner aucune information susceptible d'orienter sa réponse.

**MERCI DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES PROCÉDURES INDIQUÉES.**

## 2.5 Organisation des corrections

Le chef d'établissement organise les corrections au sein de son établissement entre le lundi 30 novembre et le vendredi 4 décembre. Un help desk sera à la disposition des enseignants pendant toute cette semaine. Si cet horaire ne peut pas être respecté, le chef d'établissement organisera les corrections dans le courant de la semaine suivante. Il communiquera les dates fixées aux inspecteurs des disciplines concernées.

Les corrections seront effectuées collectivement par tous les professeurs en charge de ces cours en 2<sup>e</sup> commune et 2<sup>e</sup> complémentaire. Cette journée de correction doit être organisée pendant le temps scolaire. Elle est assimilée à une journée de formation en cours de carrière.

Les enseignants et les chefs d'établissement pourront ainsi immédiatement prendre connaissance des résultats et les interpréter à l'aide des indications fournies dans le « dossier de l'enseignant ».

Contact help desk :

A l'Unité d'analyse des Systèmes et pratiques d'enseignement de l'Ulg  
**Françoise Crepin : 04 / 366 20 57**

Au Service général du Pilotage du système éducatif  
**Jean-François Kerkhofs : 02 / 690 82 19**

## 2.5.1 Guide de codage

Chaque réponse sera codée :

Les **réponses correctes** et complètes recevront le **code 1**.

Les réponses incorrectes ou incomplètes recevront le code 0.

L'absence de réponse recevra le code 9.

Le guide de correction est présenté sous la forme d'une grille dans les pages suivantes. Il précise les réponses à considérer comme correctes.

Quelques problèmes courants rencontrés lors des corrections

**Un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve** : encoder son numéro d'ordre dans la grille et introduire le code « a » dans les cases de la grille de codage correspondant à toutes les questions relevant de la (ou des parties) non complétée(s) par cet élève.

**Un élève ne respecte pas parfaitement les consignes** (par exemple, il entoure la réponse plutôt que de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu ...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre.

**Un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item** (il coche plus de cases que prévu, il écrit à la fois une réponse correcte et incorrecte) : la réponse est considérée comme incorrecte et recevra, par conséquent, le **code 0**.

**En cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre** (cas rencontrés face aux réponses construites par l'élève) : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être considérée comme équivalente à celle fournie dans le guide. La structure mise en place pour les corrections doit permettre de résoudre collectivement ces hésitations.

## Guide de codage des items

Code 1 → réponse correcte et complète  
Code 0 → réponse incorrecte, incomplète ou choix de trop de propositions  
Code 9 → absence de réponse

Remarques importantes :

- Afin que les données soient utilisables, il convient que tous les enseignants codent de la même façon les réponses des élèves. Il est donc essentiel de **respecter le plus précisément possible les consignes** de codage même si, dans certains cas, vous auriez aimé procéder autrement.
- Il faut prendre en considération la réponse de l'élève même s'il s'est trompé dans les modalités de réponse : par exemple il a colorié la réponse au lieu de la cocher.
- Dans la plupart des cas, les consignes sont simples à appliquer. Pour les questions où l'élève produit une réponse, quelques précisions complémentaires sont données. Nous vous demandons d'y être très attentif.
- L'orthographe n'est pas prise en compte dans cette épreuve.

## Identification des réponses correctes

Eveil formation historique		
Questions	Items	Réponses
Q.1	1	Antiquité
	2	Moyen Âge
	3	Temps modernes
	4	Époque contemporaine
Q.2	L'ordre des 3 réponses données n'a pas d'importance	
	5	A ou F ou I
	6	A ou F ou I
	7	A ou F ou I
Q.3	8	Nomade : qui se déplace pour assurer sa subsistance
	9	Rural : Qui concerne la vie dans les campagnes
	10	Urbain : Qui concerne la vie dans les villes
	11	Sédentaire : Qui vit dans un habitat fixe
Q.4	12	Vrai
	13	Vrai
	14	Faux
	15	Vrai
Q.5	16	Vrai
	17	Document réalisé par des historiens
	18	Traces du passé
	19	Traces du passé
Q.6	20	Document réalisé par des historiens
	21	Document 1 : entre 1000 et 1100
	22	Document 4 : entre 1400 et 1500
	23	Document 5 : 1100
Q.7	24	Document 6 : 1890
	25	Document 6. <b>Si le choix du document est erroné, le code aux items 26 et 27 est 0</b>
	26	Retrouver les deux idées suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1890 <b>ou</b> cela ne se passe pas au Moyen Âge <b>ou</b> ce n'est pas la même époque.</li> <li>▪ Etats-Unis <b>ou</b> cela ne se passe pas en Europe.</li> </ul>
	27	
Q.8	28	Document 1 ou 2
	29	Document 2 ou 3 ou 4 ou 7
	30	Document 3 ou 4 ou 7
	31	Document 5
Q.9	32	L'élève cite deux des trois raisons suivantes : - augmentation de la surface des terres arables et des pâturages, - le bois est le principal combustible, - le bois est le principal matériau de construction / sert à la construction (maison, pont, navires, ...).
	33	
Q.10	34	3 <sup>e</sup> proposition. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
Q.11	35	Retrouver une des idées ou mots-clefs suivants : forêt dominante, beaucoup de bois, terres non cultivées (forêts, marécages).
	36	Retrouver les deux idées ou mots-clefs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ défrichement <b>ou</b> déboisement <b>ou</b> déforestation <b>ou</b> accroissement (augmentation) de l'agriculture.</li> <li>▪ assèchement des marécages.</li> </ul>
	37	
	38	Retrouver une des idées ou mots-clefs suivants : diminution des forêts, augmentation des terres cultivées, paysage ouvert (pâturages, terres arables).



Eveil formation géographique		
Q.12 a	39	La Région wallonne / la Wallonie / la carte de la Wallonie / le territoire wallon
12 b	40	La province du Luxembourg est hachurée sur la carte.
Q.13 a	41	Capitale. (dans le cadre de la légende de la carte).
13 b	42	La ville de Liège est correctement située sur le point correspondant.
	43	La ville de Mons est correctement située sur le point correspondant.
	44	La ville de Namur est correctement située sur le point correspondant.
13 c	45	L'Escaut est repassé en vert sur l'entièreté de son parcours. Accepter également le trait uniquement à l'intérieur des limites du territoire.
	46	La Sambre est repassée en bleu sur l'entièreté de son parcours. Accepter également le trait uniquement à l'intérieur des limites du territoire.
	47	La Sambre
	48	La Meuse est repassée en rouge sur l'entièreté de son parcours. Accepter également le trait uniquement à l'intérieur des limites du territoire.
	49	La Meuse
Q.14 a	50	Photo A : espace rural
	51	Photo B : espace mixte
	52	Photo C : espace industriel
	53	Champs cultivés - fermes
	54	Immeubles – voies de communication
Q.15 a	55	Regroupement des parcelles. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
15 b	56	Modification de la voirie et augmentation de la taille des parcelles. Une réponse est attendue par item.
	57	
Q.16	58	Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie entre 2000 et 2007. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
Q.17	59	En augmentation. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	60	En augmentation. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	61	Constant. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	62	En diminution. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	63	En augmentation. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
Q.18	64	1C : Industrielle
	65	1E : Commerciale
Q.19	66	1 A ou 1B
	67	1F
Q.20	68	Aucune photo. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	69	3D. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	70	3A. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	71	3C. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	72	3B. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
Q.21	73	Résidentielle
	74	Agricole

Q.22	75	1F ou 2A ou 2B
	76	2C
	77	3Cou 4B ou 5B
	78	3A ou 3B ou 3D ou 4B
Q.23	79 80	<p>Dans son explication, l'élève cite les <b>deux</b> caractéristiques suivantes : Ces 30 dernières années (entre 1970 et 2000) les parcelles agricoles se sont agrandies pour faciliter le travail de l'agriculteur. <b>Ou</b> Aujourd'hui les champs des agriculteurs sont plus grands qu'avant, ou toute formulation équivalente.</p> <p>L'activité agricole est moins importante dans le paysage, il y a de plus en plus d'espaces bâtis. <b>Ou</b> Aujourd'hui, à la campagne, beaucoup de champs sont remplacés par des voies de communication et des habitations, ou toute formulation équivalente.</p> <p>Forme</p> <p>Les aspects grammaticaux et la construction de la phrase ne sont pas pris en compte.</p> <p>Exemples</p> <p>Accepter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant il y avait plus de champs.</li> <li>- Aujourd'hui (maintenant, en 2009, en 2000...), il y a plus de maisons à la campagne.</li> <li>- Les terres agricoles ont diminué et sont remplacées par des constructions.</li> <li>- Aujourd'hui, l'agriculture (la fonction agricole, l'activité agricole...) diminue et les bâtiments augmentent (sont plus nombreux, prennent la place des champs cultivés...).</li> </ul> <p>Ne pas accepter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a plus de champs.</li> <li>- Il y a plus de maisons à la campagne.</li> <li>- On fabrique des routes dans les champs pour raccourcir le trajet.</li> <li>- Maintenant les industries à la campagne polluent</li> <li>- Les paysages de nos campagnes sont transformés en ville.</li> <li>- On coupe de plus en plus d'arbres et le paysage se dégrade.</li> <li>- Il y a de moins en moins d'agriculteurs.</li> </ul>

Eveil formation scientifique		
Q.24		L'élève formule une proposition. Réponse non codée
Q.25 a	81	2. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	82	4. Code 0 si plusieurs propositions sont cochées.
	83	1. On accepte la réponse 4. Code 0 si d'autres propositions sont cochées.
25 b	84	L'élève exprime l'idée suivante: les grives meurent d'avoir <b>mangé des limaces empoisonnées.</b>
Q.26 a	85	Retrouver l'idée contenue dans la définition suivante: critère de classement cohérent qui désigne un point commun observable pour tous les éléments à trier. Exemples : nombre ou caractéristiques des côtés ou des angles mais aussi forme ou figure géométrique.
26 b	86	Retrouver l'idée contenue dans la définition suivante : caractéristique cohérente qui donne une dichotomie. Exemples : si le critère choisi est « nombre de côtés » : 3 ou 4 ou 8 ; « nombre d'angles » : 3 ou 4 ou 8 ; « type d'angles »: droit, obtus ou aigu ; « type de côtés » : côtés parallèles ; « forme géométrique » : polygone, carré, rectangle, triangle ou octogone.
Q.27	87	Tous les animaux doivent être classés. Oui : 6 - 8 Non : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 7
	88	Phytophage. On accepte herbivore.
	89	Oui : 2 - 3 - 7 Non : 1 - 4 - 5
	90	Zoophage. On accepte carnivore.
	91	Omnivore
Q.28 a	92	6
28 b	93	59
28 c	94	Humidité et bière
Q.29		L'élève formule une proposition. Réponse non codée
Q 30	95	Oui
	96	Non
	97	Oui
	98	Oui
	99	Non
Q.31	100	Résultat n°3
	101	Résultat n°1
	102	Résultat n°2
	103	Résultat n°4
	104	Résultat n°5
Q.32	105	A
	106	B
	107	E
	108	C
	109	D
Q.33	110	Les trois éléments doivent être cités : surface, agitation de l'air, chaleur. Accepter pour surface : étendre, surface maximum, suspendre Accepter pour agitation de l'air : vent, soufflerie, ... Accepter pour chaleur : soleil, feu, chauffage

## 2.5.2 Grilles d'encodage

Après la correction des carnets de tests, les résultats des élèves sont encodés pour chaque question dans une grille d'encodage.

Ce fichier Excel est téléchargeable à l'adresse suivante :

**<http://www.enseignement.be/index.php?page=24762&navi=2031>**

ou

**<http://www.enseignement.be/evaluationsexternes>** - puis cliquer sur « Evaluations externes non certificatives » - puis cliquer sur « Eveil/sciences »

Les élèves seront répertoriés suivant le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation. Si vous préférez encoder ces résultats dans un premier temps sur une grille en format papier au lieu de passer directement par l'encodage dans le fichier informatique, vous pouvez télécharger la grille et l'imprimer.

Le Service général du Pilotage du système éducatif enverra durant la semaine de correction un courrier informant les chefs d'établissement dont une ou plusieurs classes appartiennent à l'échantillon.

### **Si vous faites partie de l'échantillon**

Un courrier stipulera la ou les classe(s) qui constitue(nt) cet échantillon. Le chef d'établissement récoltera les grilles d'encodage de ces classes sous format Excel et les transmettra au Service général du Pilotage du système éducatif.

Le courrier sera accompagné de questionnaires de contexte devant être complétés par les élèves et les enseignants des classes de l'échantillon.

Le chef d'établissement les transmettra à :

Monsieur Sébastien DELATTRE  
Service général du Pilotage du système éducatif  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

## 2.6 Proposition de lecture et d'exploitation des résultats

En encodant les résultats de vos élèves dans la grille informatisée, vous pourrez obtenir, dès la fin de cet encodage, des informations quantitatives offrant une première vue d'ensemble des acquis et des faiblesses de vos élèves dans les domaines évalués. Deux entrées sont possibles pour tirer pleinement profit des informations fournies par la grille d'encodage et de résultats :

- des informations globales relatives à votre classe ;
- des informations plus spécifiques par élève.

Quels résultats pourrez-vous trouver dans la grille informatisée et que faire avec ces données ?

La grille vous permettra d'obtenir directement trois types de résultats.

1. La proportion des élèves qui ont réussi l'item (au bas de chaque colonne) ;

Proposition d'analyse des informations globales relatives à ma classe

En consultant la dernière ligne du tableau, je peux identifier les items qui ont globalement posé des difficultés aux élèves de ma classe : comment expliquer ces faibles résultats ?

S'agit-il d'une matière qui n'a pas encore été abordée ou au contraire d'une matière que je pensais maîtrisée par mes élèves ?

La manière de poser la question est-elle inhabituelle pour mes élèves ?

2. Les scores globaux

Les informations sont fournies pour chaque élève de votre classe et un graphique synthétise la répartition des scores des élèves.

Proposition d'analyse des informations globales relatives à ma classe

L'analyse des graphiques permet de voir la situation de ma classe en regard du score envisagé. Un graphique où la majorité des élèves ont un score inférieur à 50% m'informe que plusieurs compétences devront probablement être retravaillées avec l'ensemble de la classe.

A l'autre extrême, un graphique où la majorité des élèves ont un score supérieur à 80% indique que les compétences regroupées dans ce sous-score sont globalement bien maîtrisées et que c'est sans doute un travail plus individualisé qui sera de mise avec les élèves en difficulté.

Entre ces deux cas de figures, la situation est plus complexe et c'est l'analyse par item et par élève qui permettra de mieux appréhender la situation.

#### Proposition d'analyse des informations plus spécifiques par élève

En consultant les dernières colonnes du tableau, je peux identifier les élèves qui ont globalement bien réussi l'épreuve et ceux qui ont eu des difficultés pour répondre aux questions du test. Cette analyse fournit un premier éclairage du score global, en cernant les domaines plus problématiques. Pour les élèves en difficulté, il conviendra encore de l'affiner par compétence, voire même par question et par item.

### 3. Les résultats par compétence

Les items relevant d'une même compétence sont visuellement regroupés et les résultats sont globalisés par élève de façon à présenter le nombre d'items réussis sur le nombre d'items évalués. Un graphique permet de visualiser la situation de votre classe en regard de chaque compétence.

#### Proposition d'analyse :

- des informations globales relatives à ma classe

Chaque graphique permet d'avoir une image de la situation de ma classe par rapport aux compétences évaluées et de cerner alors les compétences globalement mal maîtrisées et celles qui ne semblent pas poser de problème majeur.

- des informations plus spécifiques par élève

Les données individuelles permettent de cibler les élèves en grande difficulté face à une compétence donnée (par exemple, ceux qui ont réussi moins de la moitié des questions portant sur la compétence envisagée) et d'affiner l'analyse en pointant les questions qui leur posent particulièrement problème.

Pour aller plus loin ...

En février 2010, vous recevrez le dossier « Résultats et commentaires » présentant les résultats de l'échantillon représentatif de la Communauté française. Ces résultats vous permettront de relativiser les résultats de votre classe.

#### Avec le dossier « Résultats et commentaires », il sera possible notamment :

- d'examiner le résultat de certains items particuliers à la lumière des résultats par item de l'échantillon représentatif ;
- de comparer les résultats de votre classe avec ceux des autres classes qui possèdent des caractéristiques semblables, par exemple, le fait que l'établissement soit en discrimination positive ou non, la proportion d'élèves dont la langue maternelle ou usuelle n'est pas le français, la proportion d'élèves « en retard » ...

### **3 Contacts utiles**

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

pour un problème d'ordre général :

Madame Iris Vienne,  
Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.80.64 – Fax : 02/690.82.39  
Courrier électronique : iris.vienne@cfwb.be

ou

Monsieur Sébastien Delattre,  
Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.81.91 – Fax : 02/690.82.39  
Courrier électronique : sebastien.delattre@cfwb.be

pour un problème relatif à l'épreuve :

Madame Françoise Crepin,  
Chercheuse à l'Unité d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg.  
Tél : 04/366.20.57 – Fax : 04/366.28.55  
Courrier électronique : F.Crepin@ulg.ac.be

ou

Monsieur Jean-François Kerkhofs  
Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.82.19 – Fax : 02/600.09.63  
Courrier électronique : jean-francois.kerkhofs@cfwb.be

